



Législature 2021-2024

Procès-verbal n° 1

Séance de constitution des Autorités de la Commune de Val-de-Ruz

du lundi 23 novembre 2020 à 19h30

La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin

L'ordre du jour proposé se présente comme suit :

1. Ouverture de la séance par la doyenne ou le doyen d'âge et appel 3
2. Lecture de l'arrêté de validation des élections communales du 25.10.2020 4
3. Nomination du bureau du Conseil général 4
4. Nomination des cinq membres au Conseil communal..... 6
5. Communications du Conseil communal..... 7
6. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant·e·s proclamé·e·s élu·e·s 7
7. Nomination de neuf membres à la Commission de gestion et des finances 8
8. Nomination de neuf membres à la Commission des règlements 8
9. Nomination de sept membres à la Commission de sécurité 9
10. Nomination de six membres à la Commission de salubrité publique..... 9
11. Nomination de cinq membres à la Commission des agrégations et naturalisations 10
12. Nomination de neuf membres à la Commission du développement territorial et durable..... 10
13. Nomination de neuf membres à la Commission des aménagements urbains 11
14. Nomination de sept membres à la Commission sports-loisirs-culture 11
15. Nomination de trois membres au Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz 12
16. Nomination de trois membres à la Commission consultative d'affermage..... 12
17. Nomination de sept délégué·e·s à la Commission de l'énergie 12
18. Nomination de trois délégué·e·s à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire 13



Commune de

Val-de-Ruz

Conseil général

19. Nomination de deux délégué·e·s au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier 13
20. Nomination de cinq délégué·e·s au Conseil intercommunal de SIVAMO 14
21. Nomination de trois délégué·e·s au Conseil de fondation de la Pomologie 14



1. Ouverture de la séance par la doyenne ou le doyen d'âge et appel

M. Francis Krähenbühl (PLR), doyen de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général, à cette séance de constitution des nouvelles Autorités communales.

Il tient, tout d'abord, à informer l'assemblée de la création de deux groupes au sein du Conseil général, à savoir le groupe Verts – Verts-libéraux (VVL) (11 membres) et le groupe PLR-PDC (17 membres).

Il donne ensuite lecture de son allocution :

« Dire que c'est un plaisir pour moi d'être au perchoir pour la constitution des Autorités pour la nouvelle législature, la troisième de la Commune fusionnée, serait un euphémisme de bienséance.

En effet, même si j'assume complètement le fait d'occuper cette fonction de manière pour le moins éphémère, ce n'est nullement en raison de mes quelconques qualités que je le dois, mais simplement à l'année 1956 qui m'a vu naître, la plus ancienne de cette assemblée.

Ma première expérience politique, c'était en 1984 à Chézard-Saint-Martin lorsque je suis entré au Conseil général à 28 ans et, depuis, j'y ai passé 24 années dans 4 communes différentes. Une présence uniquement interrompue par des déménagements ou des séjours à l'étranger.

Malgré tout ce temps passé dans des Législatifs, je ne me suis jamais lassé. J'y ai toujours trouvé beaucoup de plaisirs, j'y ai débattu des sujets les plus divers. Mais je vais vous faire une confidence. C'est au Val-de-Ruz qu'il m'a été donné et qu'il m'est encore le plus agréable de faire de la politique.

Pourquoi ? Parce que nous avons tous, tous partis confondus, en commun le fait d'aimer cette vallée, le fait d'en apprécier les contours, le charme des saisons, la convivialité de la population. Les gens du bas et du haut se chamaillent pour des bricoles. Untel pour un hôpital, untel pour un service administratif, un autre pour des aides financières. Et pendant ce temps, nous, ici au Val-de-Ruz, nous faisons notre boulot.

Le fait de se trouver entre deux agglomérations qui se battent pour obtenir des avantages fait que nous sommes parfois un peu les oubliés du canton. Il semble n'y avoir que deux régions où installer un réseau hospitalier ou des centres de formation ou des zones industrielles, même si en la matière le Val-de-Travers semble bien tirer son épingle du jeu.

Et pourtant nous avons des atouts à faire valoir, notamment en matière d'accessibilité et de qualité de vie. Il faudra que nous sachions en tirer davantage que ça n'a été le cas jusqu'ici. Nous sommes la troisième commune du canton en termes de population, la deuxième en terme de superficie. On a 124,26 km² alors que Val-de-Travers en fait 124,91. Mais les chiffres sont là.

En la matière, le grand Neuchâtel porte bien mal son nom avec ses 30 km². Et en imaginant une fusion des montagnes comprenant La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets et Les Planchettes, on arriverait à 102 km², donc assez loin derrière.



C'est à nous, Autorités de cette Commune, avec l'appui des citoyennes et des citoyens, que revient le devoir de la promouvoir et de défendre ses intérêts au-delà des frontières communales et au-delà des clivages partisans.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir plus de 15 conseillères générales et conseillers généraux et suppléantes et suppléants, qui siègent pour la première fois. Qu'ils et elles soient les bienvenus et les bienvenues. Les anciens comptent sur vous, sur votre jeunesse, sur votre énergie, et vous pourrez vous appuyer sur notre expérience. Ensemble, nous progresserons. Ce ne sera pas toujours facile, nous ne serons pas d'accord sur tout, mais nous avons tous pour objectif principal les intérêts de la commune de Val-de-Ruz.

Ce ne sont pas les chantiers qui manquent. Il faudra trouver un moyen d'assainir les finances communales pour pouvoir continuer d'investir. Le premier plan d'aménagement local devra être réalisé. Le réseau d'eau nécessitera toujours une grande attention et des coûts élevés. On devra tout faire pour maintenir une activité locale intense notamment en soutenant le commerce local. Parallèlement, il faudra faire en sorte que des entreprises viennent s'installer dans la Commune. Il sera peut-être nécessaire de repenser les locaux de l'administration communale et d'envisager un déménagement. Et les gros chantiers que resteront la formation et les transports, resteront d'actualité.

Alors celles et ceux qui pensaient que la troisième législature serait plus facile que les précédentes vont devoir déchanter. Il y a encore du pain sur la planche. »

Membres présents : 41

Membres excusés : 2 (remplacés par les membres suppléants)

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Lecture de l'arrêté de validation des élections communales du 25.10.2020

M. Francis Krähenbühl (PLR) lit, article par article, l'arrêté de validation des élections communales du 25 octobre 2020.

3. Nomination du bureau du Conseil général

M. Alain Lugon (Les Verts) annonce que le groupe des Verts propose Mme Chloé Douard au poste de présidente du bureau du Conseil général.

Mme Chloé Douard est élue tacitement présidente par acclamation.

M. André Soguel (PLR) informe que le groupe PLR propose M. Raphaël Geiser au poste de vice-président du bureau du Conseil général.

M. Raphaël Geiser est élu tacitement vice-président par acclamation.



M. André Vallat (PS) annonce que le groupe socialiste propose M. David Moratel au poste de secrétaire du bureau du Conseil général.

M. David Moratel est élu tacitement secrétaire par acclamation.

M. Yves Tanner (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Johan Matthey-de-l'Endroit au poste de secrétaire-adjoint du bureau du Conseil général.

M. Johan Matthey-de-l'Endroit est élu tacitement secrétaire-adjoint par acclamation.

M. Alain Lugon (Les Verts) informe que le groupe Verts – Verts-libéraux propose M. Simon Gandolfo (PVL) au poste de questeur du bureau du Conseil général.

M. André Soguel (PLR) annonce que le groupe PLR – PDC propose Mme Claudine Geiser (PLR) au poste de questrice du bureau du Conseil général.

M. Simon Gandolfo et Mme Claudine Geiser sont élus tacitement questeur et questrice du bureau du Conseil général par acclamation.

Le bureau du Conseil général se présente comme suit :

Présidente :	Chloé Douard (Les Verts)
Vice-président :	Raphaël Geiser (PLR)
Secrétaire :	David Moratel (PS)
Secrétaire-adjoint :	Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC)
Questrice et questeur :	Claudine Geiser (PLR) et Simon Gandolfo (PVL)

M. Francis Krähenbühl (PLR) se retire et laisse sa place à Mme Chloé Douard (Les Verts) en lui adressant ses félicitations et un petit présent.

Mme Chloé Douard (les Verts), ci-après la présidente, remercie également M. Krähenbühl et lui adresse ses meilleurs vœux. Elle souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général, aux membres de l'administration communale, au public ainsi qu'aux représentants de la presse puis, donne lecture de son allocution.

« Merci de la confiance que vous me manifestez en me renommant à la présidence. Je ferai au mieux pour honorer la place en ce début de législature. Après une campagne mouvementée et étalée dans le temps, j'ai enfin le plaisir de découvrir de visu la composition de cette assemblée. Je suis contente de voir tous ces nouveaux visages et, même si cela me donnera du travail pour apprendre les noms, j'espère que vous me pardonnerez les bévues.

En regardant plus attentivement qui fait partie de cette assemblée, j'ai le plaisir de voir que, même si elle reste majoritairement masculine, nous avons quelques femmes en plus. Même à ce rythme, nous finirons un jour par atteindre la parité. La moyenne d'âge a également diminué. Peut-être que les revendications qui sont portées par les jeunes depuis quelques mois particulièrement ont amené certains et certaines à s'engager, d'autres à voter et cela me réjouit.



Certains villages sont un peu surreprésentés tandis que d'autres tels qu'Engollon ou Montmollin ne le sont pas du tout donc ce sera à nous de ne pas les oublier et, surtout, nous avons une grande diversité de professions, du menuisier à l'infirmier, en passant par l'expert fiscal, le mathématicien ou l'agriculteur. J'espère que ces expériences différentes vont nous permettre d'enrichir les débats et les propositions qui seront amenées au cours de cette législature.

En tous les cas, je me réjouis de voir ce qu'elle nous réserve et j'espère qu'elle sera l'occasion de faire avancer des thèmes importants pour la Commune, que ce soit dans le domaine de l'éducation, des transports ou de l'environnement. »

4. Nomination des cinq membres au Conseil communal

M. Alain Lugon (Les Verts) informe que le groupe des Verts – Verts-libéraux présentent Mme Marie-Laurence Sanroma (PVL) et M. Roby Tschopp (les Verts), ceci afin de respecter les forces politiques présentes au Conseil général et voulues par le peuple.

Il rappelle que tous deux sont arrivés en tête de leur liste. Il ajoute qu'en proposant trois candidats au Conseil communal, le PLR ne tient pas compte de l'avis exprimé par la population. Il indique qu'une composition de deux membres du PLR, un membre des Verts, un socialiste et un membre du parti Vert-libéral paraîtrait plus appropriée pour équilibrer les idées de gauche, du centre et de la droite. De plus, cela permettrait de ne pas avoir un Exécutif 100% masculin, en cette année du droit des femmes.

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose MM. Jean-Claude Brechbühler, Daniel Geiser et Yvan Ryser.

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe socialiste propose M. François Cuche (PS), sorti en tête de sa liste également, tout en rappelant que les candidatures de trois personnes au Conseil communal ne représentent pas l'équilibre voulu par le résultat des élections populaires.

Il ajoute que selon la répartition des sièges démontre une entrée du centre au Conseil général et une vague verte. Cette tendance est bien représentée par les propositions du groupe Verts – Verts-libéraux. Il relève également le manque de cohérence entre les volontés politiques des partis et la création du groupe PLR-PDC.

M. Francis Krähenbühl (PLR) rappelle que la droite et le centre droite ont 21 sièges. Les Verts et le PS en ont 18. Le centre en a 2. Il rappelle que ce ne serait pas cohérent donc de présenter un candidat ou une candidate de centre droit.

M. Alain Lugon (Les Verts) relève que la manière de répartir les sièges au sein des commissions, en fonction de la force des groupes, c'est 2 PLR – 2 VVL – 1 PS. Il demande ensuite une suspension de séance pour discuter des propositions.



A la reprise des débats, **M. Alain Lugon (Les Verts)** indique que le groupe des Verts – Verts libéraux retire la candidature de Mme Marie-Laurence Sanroma (PVL), tout en regrettant que le PLR ne tienne pas compte des souhaits de la population mais en optant pour une attitude positive.

MM. Yvan Ryser, Daniel Geiser et Jean-Claude Brechbühler (PLR), M. François Cuche (PS) et Roby Tschopp (Les Verts) sont élus tacitement par acclamation au Conseil Communal.

Une suspension de séance est octroyée pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal.

5. Communications du Conseil communal

M. François Cuche (PS) remercie pour la confiance témoignée au Conseil communal élu. Il ajoute que si la première législature a été celle de la construction de la Commune, la deuxième celle de la consolidation de cette nouvelle Commune, la troisième sera celle des nombreux défis à relever.

Il ajoute que le nouveau Conseil communal est motivé et a l'énergie pour empoigner ces défis. Lors de la suspension de séance, le bureau du Conseil communal a été constitué. Les dicastères seront quant à eux répartis demain et un communiqué de presse suivra.

Le bureau se présente comme suit :

Président :	François Cuche (PS)
Vice-président :	Roby Tschopp (les Verts)
Secrétaire :	Jean-Claude Brechbühler (PLR)
Secrétaire-adjoint :	Yvan Ryser (PLR)
Membre :	Daniel Geiser (PLR)

6. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant·e·s proclamé·e·s élu·e·s

La présidente donne lecture, article par article, de l'arrêté proclamant l'élection des conseillères générales et conseillers généraux et appel des suppléant·e·s proclamé·e·s élu·e·s.

Proclamation de cinq conseillers généraux en remplacement des cinq conseillers communaux nouvellement élus :

- Mme Laurence Veya, Mme Hélène Ecoutin Dupuy, M. David Tramaux (PLR)
- M. Philippe Jaquet (PS)
- M. Nicolas Comment (les Verts)

Proclamation de cinq conseillers généraux suppléants, en remplacement des cinq conseillers généraux nouvellement élus :



- M. Vincent L'Eplattenier, M. Julien Petese, M. Mario Di Pietro (PLR)
- Mme Edith Magali Barblan (PS)
- Mme Catherine Cunningham (les Verts)

7. Nomination de neuf membres à la Commission de gestion et des finances

M. André Soguel (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose MM. Francis Krähenbühl, Raphaël Geiser, Jonathan Amstutz et David Tramaux (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Clarence Chollet (les Verts) et Simon Gandolfo (PVL).

Mme Isabelle Romerio (PS) annonce que le groupe PS propose MM. Pierre-Ivan Guyot et David Moratel (PS).

M. Yves Tanner (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Johan Matthey-de-l'Endroit.

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de gestion et des finances pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Francis Krähenbühl, Raphaël Geiser, Jonathan Amstutz et David Tramaux (PLR)
Clarence Chollet (Les Verts)
Simon Gandolfo (PVL)
Pierre-Ivan Guyot et David Moratel (PS)
Johan Matthey-de-l'Endroit (UDC)

8. Nomination de neuf membres à la Commission des règlements

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose MM. Dimitri Challandes, Thierry Droxler, Pascal Truong et Jan Villat (PLR).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Isabelle Romerio et M. Dragan Mihailovic (PS).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente MM. Nicolas Comment (les Verts) et Raphaël Jeannottat (PVL).

M. Yann Mesot (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Yves Tanner (UDC).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission des règlements pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :



Dimitri Challandes, Thierry Droxler, Pascal Truong et Jan Villat (PLR)
Isabelle Romero et Dragan Mihailovic (PS)
Nicolas Comment (Les Verts)
Raphaël Jeannotat (PVL)
Yves Tanner (UDC)

9. Nomination de sept membres à la Commission de sécurité

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose MM. Thierry Beausire, Vincent Martinez et Christian Masini (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Sylvie Richard (les Verts) et Simon Gandolfo (PVL).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente MM. David Moratel et Cédric Senn (PS).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente MM. Nicolas Comment (les Verts) et Raphaël Jeannotat (PVL).

M. Yann Mesot (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Yves Tanner (UDC).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de sécurité pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Thierry Beausire, Vincent Martinez et Christian Masini (PLR)
Sylvie Richard (Les Verts)
Simon Gandolfo (PVL)
David Moratel et Cédric Senn (PS)

10. Nomination de six membres à la Commission de salubrité publique

M. André Soguel (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose M. Francis Krähenbühl, M. Thierry Droxler et Mme Mary-Claude Fallet (PLR).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente M. Philippe Jaquet (PS).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente MM. Romain Douard (les Verts) et Gilles Peter (PVL).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission de salubrité publique pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :



Francis Krähenbühl, Mary-Claude Fallet et Thierry Droxler (PLR)
Philippe Jaquet (PS)
Romain Douard (Les Verts)
Gilles Peter (PVL)

11. Nomination de cinq membres à la Commission des agrégations et naturalisations

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Claudine Geiser (PLR) et M. Brian Cuche (PDC).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Julie Melichar et M. Nicolas Comment (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Edith Magali Barblan (PS).

M. Yann Mesot (UDC) informe que le groupe UDC propose Mme Samantha Zehr (UDC).

M. Francis Krähenbühl (PLR) demande une suspension de séance et retire la candidature de Brian Cuche.

Les susnommés sont élus tacitement par acclamation. La Commission des agrégations et naturalisations pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Claudine Geiser (PLR)
Julie Melichar et Nicolas Comment (Les Verts)
Edith Magali Barblan (PS)
Samantha Zehr (UDC)

12. Nomination de neuf membres à la Commission du développement territorial et durable

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Mary-Claude Fallet, M. Jonathan Amstutz et M. Christian Masini (PLR) ainsi que M. Brian Cuche (PDC).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Marie-Laurence Sanroma (PVL) et M. Michel Faragalli (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente MM. André Vallat et Jean-Philippe Junod (PS).

M. Michel Favre (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Yann Mesot (UDC).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission du développement territorial et durable pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :



Mary-Claude Fallet, Jonathan Amstutz et Christian Masini (PLR)
Brian Cuche (PDC)
Michel Faragalli (Les Verts)
Marie-Laurence Sanroma (PVL)
André Vallat et Jean-Philippe Junod (PS)
Yann Mesot (UDC)

13. Nomination de neuf membres à la Commission des aménagements urbains

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Laurence Veya, M. Mario Di Pietro, Grégoire Matthey (PLR) et M. Brian Cuche (PDC).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mmes Stéphanie Skartsounis et Chloé Douard (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Ingela Geith Chauvière et M. Dragan Mihailovic (PS).

M. Yann Mesot (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Michel Favre (UDC).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission des aménagements urbains pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Laurence Veya, Mario di Pietro et Grégoire Matthey (PLR)
Brian Cuche (PDC)
Stéphanie Skartsounis et Chloé Douard (Les Verts)
Dragan Mihailovic et Ingela Geith Chauvière (PS)
Michel Favre (UDC)

14. Nomination de sept membres à la Commission sports-loisirs-culture

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Laurence Veya et MM. Vincent Martinez et André Soguel (PLR).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Isabelle Romero et M. Ahmed Muratovic (PS).

M. Simon Gandolfo (PVL) informe que le groupe VVL présente Mme Marie-Laurence Sanroma (PVL) et M. Alain Lugon (les Verts).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission sports-loisirs-culture pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :



Laurence Veya, Vincent Martinez et André Soguel (PLR)
Isabelle Romero et Ahmed Muratovic (PS)
Alain Lugon (Les Verts)
Marie-Laurence Sanroma (PVL)

15. Nomination de trois membres au Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Claudine Geiser (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Clarence Chollet (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente M. Patrick Lardon (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. Le Conseil d'établissement scolaire du Cercle scolaire de Val-de-Ruz pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Claudine Geiser (PLR)
Clarence Chollet (Les Verts)
Patrick Lardon (PS)

16. Nomination de trois membres à la Commission consultative d'affermage

M. Yann Mesot (UDC) informe que le groupe UDC propose M. Yves Tanner (UDC).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente M. Laurent Debrot (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Ingela Geith Chauvière (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La Commission consultative d'affermage pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Yves Tanner (UDC)
Laurent Debrot (Les Verts)
Ingela Geith Chauvière (PS)

17. Nomination de sept délégué·e·s à la Commission de l'énergie

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Hélène Ecoutin-Dupuy et MM. Vincent L'Eplattenier et André Soguel (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente MM. Laurent Oppliger (les Verts) et Daniel Canonica (PVL).



M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente MM. André Vallat et Ahmed Muratovic (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation à la Commission de l'énergie pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Hélène Ecoutin-Dupuy, Vincent L'Eplattenier et André Soguel (PLR)

Laurent Oppliger (Les Verts)

Daniel Canonica (PVL)

André Vallat et Ahmed Muratovic (PS)

18. Nomination de trois délégué·e·s à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose M. Pascal Truong (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente Mme Catherine Cunningham (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente M. Patrick Lardon (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation à la Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Pascal Truong (PLR)

Catherine Cunningham (Les Verts)

Patrick Lardon (PS)

19. Nomination de deux délégué·e·s au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose M. Dimitri Challandes (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente M. Raphaël Jeannotat (PVL).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie de Colombier pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Dimitri Challandes (PLR)

Raphaël Jeannotat (PVL)



20. Nominaton de cinq délégué·e·s au Conseil intercommunal de SIVAMO

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose MM. Thierry Droxler et Jan Villat (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente MM. Laurent Oppliger et Romain Douard (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente Mme Magali Edith Barblan (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Conseil intercommunal de SIVAMO pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Thierry Droxler et Jan Villat (PLR)
Laurent Oppliger et Romain Douard (Les Verts)
Edith Magali Barblan (PS)

21. Nominaton de trois délégué·e·s au Conseil de fondation de la Pomologie

M. Francis Krähenbühl (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose Mme Hélène Ecoutin-Dupuy (PLR).

M. Alain Lugon (les Verts) informe que le groupe VVL présente M. Laurent Debrot (les Verts).

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) informe que le groupe PS présente M. Philippe Jaquet (PS).

Ces derniers sont élus tacitement par acclamation. La délégation au Conseil de fondation de la Pomologie pour la législature 2021-2024 se présente comme suit :

Hélène Ecoutin-Dupuy (PLR)
Laurent Debrot (Les Verts)
Philippe Jaquet (PS)

La présidente félicite les membres élus et remercie les membres du Conseil général de la bonne tenue des débats et se réjouit de les retrouver en 2021, en espérant que la situation sanitaire le permettra.

La prochaine séance du Conseil général de la législature 2021-2024 aura lieu le **lundi 22 février 2020 à 19h30** à la salle de gymnastique de La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

La séance est levée à 21h00.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La présidente

Le secrétaire

C. Douard

N. Richard